

Tél. 05.63.33.50.18 Fax. 05.63.33.57.73 Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 13 avril à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 - présents : 12 - votants : 14 - absents : 0 -procurations : 2

Date de la convocation: 02/04/2021 Date d'affichage 02/04/2021

<u>Etaient présents</u>: Madame BRUNWASSER Mireille - Monsieur LECOMTE Olivier - Madame MASSAT Frédérique - Monsieur BALARAN Roland— Madame ADDED Régine - Monsieur GERAUD Yves - M CHANEZ Philippe — Mme PRADIER Antoinette - Mme ALBAULT Edwige — Monsieur VILLARET Bernard - Mme CHEVALIER Virginie —

Absent ayant donné procuration : Mme AUBERTIN Sonia a donné procuration à Madame MASSAT Frédérique - M LOGER Maxime a donné procuration à M CHANEZ Philippe

Etaient absents: - M ANCILOTTO François -

Secrétaires de séance : Mme Christelle TORENTE - Mme Gwénaëlle BOISSEL

#### PRÉALABLE

M le Maire demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 février 2021Voté à l'unanimité.

# VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION (COMMUNE – LOTISSEMENT)

<u>Mme BRUNWASSER présente le compte administratif de la commune identique au compte de gestion du Trésor public</u>:

Investissement:

Recettes: 144 802.36 € - Dépenses: 151 588.29 € - Résultat: -33 829.05 €

Fonctionnement:

Recettes : 1 021 286.68 € - Dépenses : 779 4161.62 € - Résultat : 242 125.06 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :

Investissement -143 834.88 € - Fonctionnement 525 822.06 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2020 :

Investissement -177 663.93 € - Fonctionnement 767 947.12 €

#### Voté à l'unanimité.

# Présentation du compte administratif du lotissement identique au compte de gestion du Trésor public :

Investissement:

Recettes:-

Dépenses : 26 600.84 € - Résultat : -26 600.84 €

Fonctionnement:

Recettes: -

Dépenses : 8 3438.45 € - Résultat : -8 438.45 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :

Investissement -296 457.23 € - Fonctionnement 419.85 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2020 :

Investissement -323 058.07 € - Fonctionnement -8 018.60 €

Voté à l'unanimité.

# **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021**

M le Maire et Mme Brunwasser présentent la fiscalisation par la communauté d'agglomération de la compétence scolaire qui se traduit par une hausse importante des taux des taxes foncières (de 2.73 % à 25,60% et de 5.68 % à 34,99% pour le foncier non bâti).La commune faisant une économie de plus de 150 000 € a décidé de procéder à une baisse des taux communaux pour que cette hausse soit supportable par le contribuable.

Le taux proposé pour le foncier bâti est de 37.93 % Le taux proposé pour le foncier non bâti est de 71.17 %

Voté à l'unanimité.

# **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS (COMMUNE – LOTISSEMENT)**

### **BUDGET PRIMITIF COMMUNE**

Le budget est détaillé chapitre par chapitre par Mme Mireille BRUNWASSER.

Recettes de fonctionnement : 1 504 760.02 € Dépenses de fonctionnement : 1 504 760.02 € Recettes d'investissement : 3 383 334.58 € Dépenses d'investissement : 3 383 334.58 €

(Il se peut que le budget voirie (40 000 €) soit utilisé en totalité dans la réparation de la route de Margat suite à son effondrement)

Voté à l'unanimité

# BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT

Le budget est détaillé chapitre par chapitre par Mme Mireille BRUNWASSER.

Recettes de fonctionnement : 762 611.34 €
Dépenses de fonctionnement : 762 611.34 €
Recettes d'investissement : 1 783 875.75 €
Dépenses d'investissement : 1 783 875.75 €

Voté à l'unanimité

# ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'EXTENSION DE LA SALLE OMNISPORTS

Olivier LECOMTE refait le point sur le projet et présente le plan de financement actualisé :

- coût éligible leader HT : 77024.34 €
- Région 9785.33 € proratisé (assiette 74535 € HT aide 10000 €)
- Etat 21880.01 € proratisé (assiette74535 € HT -aide 22360 €)
- leader 29954.14 €
- autofinancement commune 15404.86 €

Voté à l'unanimité

#### DROITS DE PLACE DES MARCHES AVEC AJOUT D'UN NOUVEAU TARIF

Il a été fait une demande de nouveau tarif à 25 € par an pour les commerçants qui ne viennent que 2 fois par mois au lieu de 50 € par an.

Vote:

- 8 contre
- 2 abstentions
- 4 pour

Les tarifs resteront inchangés à savoir :

A la journée : 2 €

Au mois : 6 €

- Au trimestre : 15 €

A l'année : 50 €

#### GEL DU LOYER POUR LA BOUANGERIE ET LE CABINET D'INFIRMIERES

Monsieur le Maire propose le gel des loyers pour la boulangerie et le cabinet d'infirmières pour l'année 2021 en raison de la crise sanitaire.

Voté à l'unanimité

# CHANGEMENT DE DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION DU TARN (S.D.E.T) – TERRITOIRE ENERGIE

M Roland BALARAN souhaite laisser sa place de délégué à M Maxime LOGER. Ce dernier sera donc délégué avec M Yves GERAUD auprès de ce syndicat..

Voté à l'unanimité

#### **DENOMINATION VOIE PUBLIQUE**

Afin de finaliser la liste de dénomination des nouvelles voies pour faciliter l'adressage, une nouvelle voie doit être créée. Il est proposé de la dénommer : chemin de la Bouysse Haute.

Voté à l'unanimité

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Recherche emplacement antennes relais
  Une petite entreprise de 3 personnes qui installe des tours pour les antennes des différents opérateurs recherche des terrains. Elle propose un loyer annuel de 1200 €. La tour peut faire jusqu'à 46-47 mètres de haut. Concession de 12 ans dénonçable avec un préavis de 2 ans. La commune n'est pas intéressée à ce jour.
- Point sur l'assainissement station épuration Suite aux soucis à la station d'épuration et après la visite de la SATESE, Véolia et l'agglo de nombreux travaux ont été prévus et sont engagés.

#### **TOUR DE TABLE**

Bernard VILLARET: les sentiers de randonnées - La Virada del Tescou

En complément des sentiers « Hauts de Maladène » et « Salvagnacois », un nouveau sentier en boucle de 14 km autour de Salvagnac est en cours d'élaboration avec le concours de l'association « Tescou en Marche » et de l'Office du Tourisme. Il sera labellisé FFRandonnées et inscrit au Plan Départemental. Il permettra par des liaisons de composer des circuits à la demande à partir du village. Un article paraîtra sur l'Echo du Tescou en fin avril et un balisage provisoire sera en place pour la mi-mai.

Bernard MIRAMOND: Il faudra prévoir la liste et l'organisation du bureau de vote pour les élections régionales et départementales qui doivent se dérouler les 20 et 27 juin 2021.

Mireille BRUNWASSER : Elle propose de faire appel aux habitants de la commune pour trouver un nom à l'espace culturel qui sera prochainement terminé.

Olivier LECOMTE: L'abri de l'ancienne Guinguette a été démonté pour des raisons de sécurité et sera reconstruit par le personnel technique. Il devrait être terminé fin mai.

Régine ADDED : Elle exprime sa déception par rapport au peu de retour des associations suite à un mail qui leur a été adressé concernant l'avenir de leurs animations.

Frédérique MASSAT: L'écho est en cours de rédaction pour la fin du mois d'avril.

Roland BALARAN: Il signale que Chemin de la Giroune les gens roulent très vite. Serait-il possible de réduite la vitesse à 30 et également devant les logements sociaux?

Edwige ALBAULT : Serait-il possible de mettre en place des stationnements 5 minutes sur les allées Jean Jaurès pour un meilleur accès aux commerces.

Séance levée à 0 h 00.